

Date de la convocation : 16/10/2019

Séance du 7 Novembre 2019

Membres en exercice : 8

Présents : 5

Votants : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille Dix Neuf, le Sept Novembre à 18 heures le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr le Maire, Philippe MACHETEL

Présents : MACHETEL P, MOULIERES C, BORG H, BALS J, BONNET G

Absents : JAUDON N, SANDONATO JD, SEGALA P.

Objet : Signature d'un contrat de cession entre la Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT Et la production « Sur l'air de Rien » dans le cadre du spectacle « Le cri du Poilu »

Dans la cadre de la commémoration du 101eme anniversaire de l'armistice de la guerre de 14-18, la compagnie « Sur l'Air de rien » propose à la commune un spectacle qui aura lieu le samedi 9 novembre à 19 heures à l'Oustal Fonzes.

Il s'agit d'un concert théâtralisé autour d'un recueil de textes pacifistes et humoristiques contemporains à la période de guerre et d'avant-guerre, pour lesquels les artistes ont fait des recherches approfondies. Le spectacle a déjà été joué dans des festivals jusqu'en Belgique et en Allemagne.

Afin de formaliser cette manifestation et les conditions de cession du spectacle, il est nécessaire de signer un contrat.

Celui-ci stipulera les engagements des deux parties relatives à l'organisation de cette manifestation

Le Conseil entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « le cri du Poilu »

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture Le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire, P. MACHETEL



Christine MOULIERES,

Hubert BORG,

Joël BALS,

Guilhem BONNET,

Jean Daniel SANDONATO,

Nicolas JAUDON

Philippe SEGALA,